

Caractéristiques sociodémographiques de la population de Saint-Martin

Structure de la population
Situation matrimoniale et conditions de logement
Population active et emploi
Scolarisation et diplôme
Population étrangère
Mortalité



Janvier 2011

Structure de la population

Contexte géographique et historique

Saint-Martin est une île située au nord-ouest des Antilles à 250 kilomètres de l'archipel de la Guadeloupe et à 240 kilomètres à l'est de Porto Rico. Découverte par Christophe Colomb en 1493, l'île a ensuite été visitée par de nombreuses nations européennes. Depuis la signature du traité du mont Concorde, le 13 mars 1648, deux nations sont souveraines sur l'île : la France et les Pays-Bas. Au nord de l'île, la partie française (Saint-Martin), d'une superficie de 56 Km², abrite le siège de la préfecture déléguée de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Au sud, la partie hollandaise (Sint-Maarten) couvre 34 Km².

Entre 1947 et 2007, Saint-Martin a été rattachée administrativement au département de la Guadeloupe. A la suite du vote par référendum de sa population (7 décembre 2003) puis de la promulgation de la loi organique du 21 février 2007, Saint-Martin a acquis à cette date le statut de collectivité d'outre-mer (COM). La nouvelle COM a été officiellement érigée le 15 juillet 2007 par la mise en place de son conseil territorial. Depuis, Saint-Martin exerce l'ensemble des compétences dévolues aux communes, au département et à la région, ainsi que celles que l'Etat lui a transférées.

Forte augmentation de la population depuis 1982

En 2007, la population de la partie française de Saint-Martin s'élève à 35 925 habitants. Avec environ 678 habitants par km², Saint-Martin a une densité de population 2,8 fois supérieure à celle de la Guadeloupe. Depuis 1982, le nombre de Saint-Martinois a presque quintuplé. Très élevé

dans les années 1980 (+17,1 % en moyenne par an) du fait d'une forte immigration sur cette période, le rythme de croissance de la population saint-martinoise a considérablement ralenti dans les années 1990 (+0,2 %) avant d'augmenter dans les années 2000 (+2,7 % par an). Ce fléchissement s'explique essentiellement par le nombre important de départs de l'île, encouragés par le ralentissement de la croissance économique et le durcissement des lois sur l'immigration. Si après avoir été négatif dans les années 1990, le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties du territoire) est à nouveau positif depuis 1999, c'est toujours à sa natalité vigoureuse que Saint-Martin doit majoritairement l'augmentation de sa population.

Taux d'accroissement annuel de la population de 1982 à 2007

	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007
Taux d'accroissement annuel total	17,1%	0,2%	2,7%
Taux d'accroissement naturel moyen	2,3%	2,2%	2,3%
Taux d'accroissement migratoire moyen	14,8%	-2,0%	0,3%

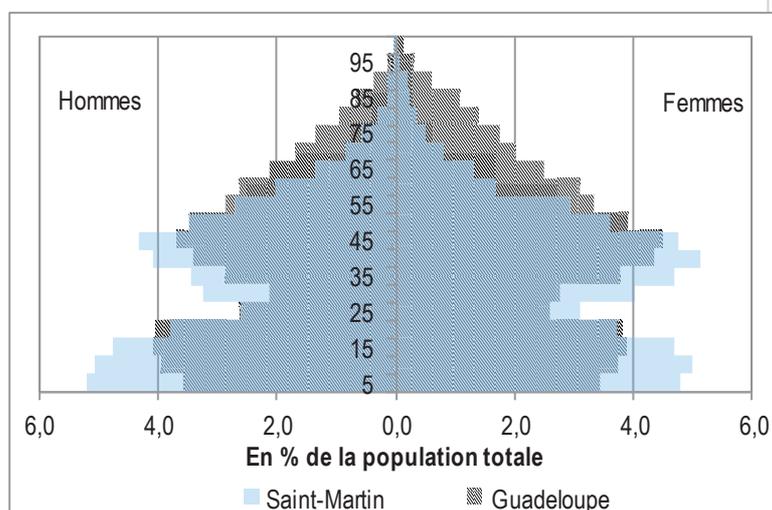
Source : Insee, RP2007 exploitations principales - Etat civil

Une population jeune

Le dynamisme de la natalité à Saint-Martin a permis à sa population de rester jeune. Ainsi, 37,1% des Saint-Martinois sont âgés de moins de 20 ans et 6,9 % de 60 ans ou plus contre 30,6% et 17,2 % en Guadeloupe.

Bien que Saint-Martin n'échappe pas au vieillissement démographique qui touche l'ensemble des départements d'outre-mer (DOM), la COM est moins marquée par ce phénomène que la Guadeloupe. Entre 1999 et 2007, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus a augmenté de 1,6 point à Saint-Martin contre 3,2 points en Guadeloupe.

Répartition par sexe et âge au 1er janvier 2007 (en %)



Source : Insee, RP2007 exploitation principales

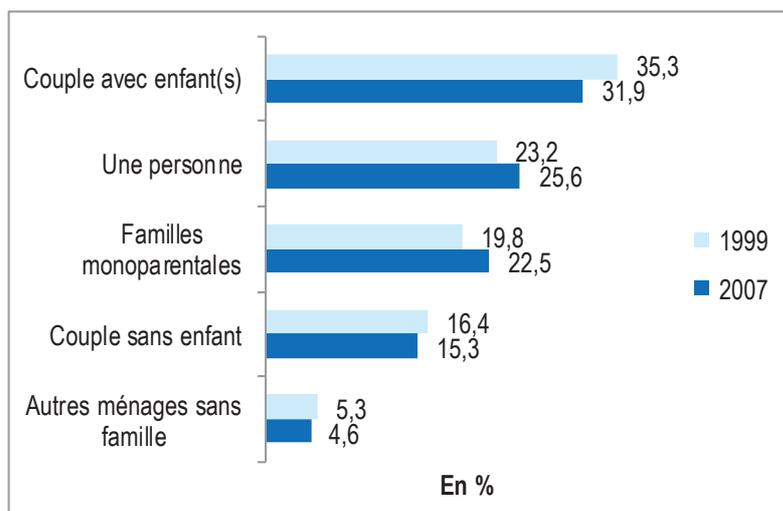
Structure familiale et conditions de logement

Toujours plus de familles monoparentales

En 2007, on dénombre plus de 12 900 ménages à Saint-Martin. Si les couples avec enfants (s) restent la principale forme de ménages en 2007 (31,9 % des ménages), leur importance recule (-3,4 points entre 1999 et 2007) au profit des ménages de personnes seules et des familles monoparentales. Ces derniers représentent chacun plus de 22 % des ménages et leur part a évolué de plus de 2 points depuis 1999. La forte présence de familles monoparentales est une spécificité des DOM et de Saint-Martin. En effet, en France hexagonale, les familles monoparentales ne représentent que 8,4 % des ménages. A noter qu'il a été

observé dans une étude de l'INSEE que la pauvreté touche d'abord les familles monoparentales et les personnes seules. Les familles monoparentales ont généralement à leur tête une femme, c'est le cas de 9 familles monoparentales sur 10. Enfin, ce sont au total 4 enfants sur 10 qui vivent au sein d'une famille monoparentale.

Répartition des ménages selon la structure familiale (en %)



Source : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations complémentaires

Mise en garde : L'INSEE ayant invalidé les indicateurs relatifs au logement du recensement de population (RP) 2007 de Saint-Martin, les données présentées sont issues du RP 2006.

Amélioration des conditions de logement

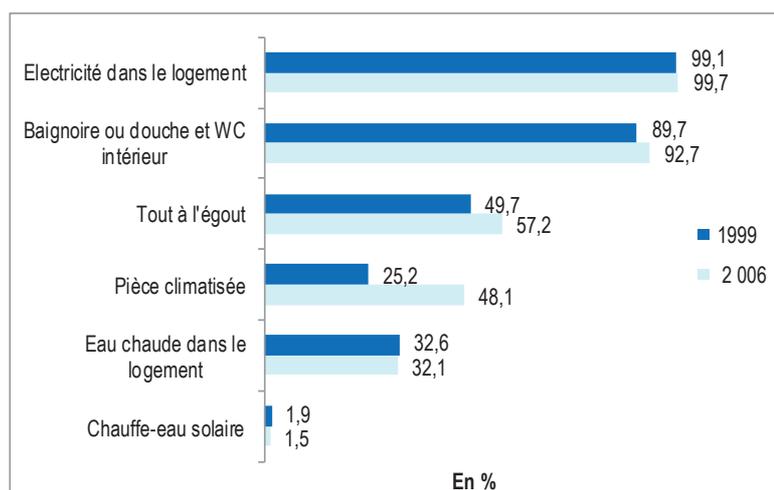
Afin de répondre à l'augmentation importante de la population depuis 1999, la construction de logements s'est intensifiée. Ainsi, le nombre de résidences principales a progressé de 29 % entre 1999 et 2006. Il a augmenté deux fois plus rapidement qu'entre 1990 et 1999.

A Saint-Martin, peu de ménages sont propriétaires de leur logement et cette situation n'a pas évolué depuis 1999 : 25,3 % en 2006 contre 61,1 % en Guadeloupe.

Le niveau de confort des logements s'est amélioré depuis 1999, la part de

ménages disposant d'une baignoire ou d'une douche avec WC dans leur logement a augmenté de 3 points sur la période. Cependant, c'est surtout la présence du tout à l'égout et de la climatisation qui s'est intensifiée : la part de ménages en bénéficiant a progressé respectivement de près de 8 points et de 23 points.

Part des ménages disposant dans leur logement des éléments de confort suivants (en %)



Source : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales

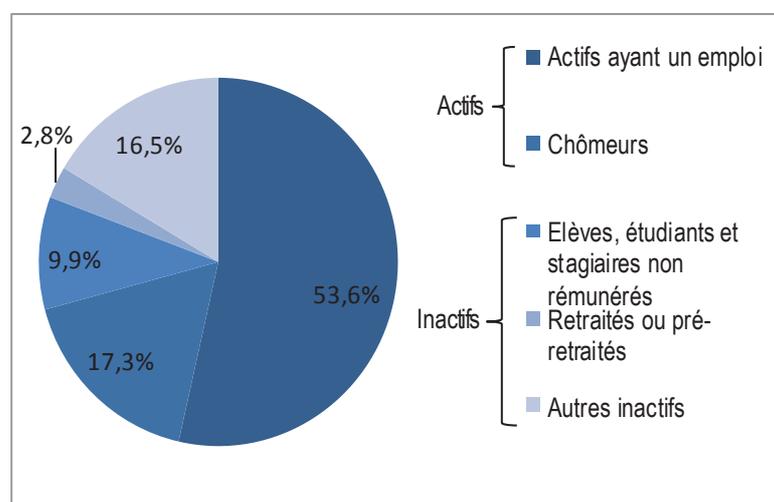
Population active et emploi

Forte augmentation du nombre d'inactifs

En 2007, on compte plus de 16 800 personnes actives à Saint-Martin, soit 70,9 % de la population en âge de travailler. Le taux d'activité a diminué de près de 4 points depuis 1999, malgré l'augmentation d'environ 17 % du nombre d'actifs. Ceci s'explique par le fait que l'accroissement du nombre d'inactifs a été beaucoup plus rapide sur la période (supérieur à 40 %). Parmi ces actifs, plus de 12 700 occupent un emploi, soit 53,6 % de la population en âge de travailler. Le taux d'emploi des hommes est supérieur de plus de 15 points à celui des femmes. Cependant, entre 1999 et 2007, le nombre d'actifs occupés a augmenté plus vite chez ces dernières.

Le taux de chômage est élevé à Saint-Martin (24,4 % de la population active) mais il reste inférieur à celui de la Guadeloupe (29,0 %). Il a diminué d'environ 2 points depuis 1999 car le nombre d'actifs occupés a augmenté beaucoup plus rapidement que le nombre de chômeurs sur la période (respectivement +21 % et +7 %). Comme en Guadeloupe, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes (30,0 % chez les Saint-Martinoises et 18,9 % chez les Saint-Martinois). Cependant, l'écart entre les sexes est plus marqué dans la COM qu'en Guadeloupe (respectivement 11 points et 6 points).

Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité en 2007 (en %)



Source : Insee, RP2007 exploitation principale

Diminution de la part des employés

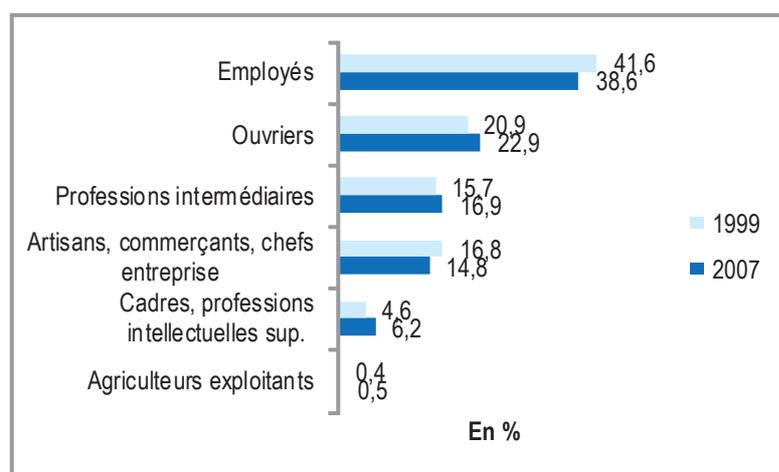
En 2007, 38,6 % des actifs occupés âgés de 15 à 64 ans sont employés, soit plus qu'en Guadeloupe (35,9 %). Depuis 1999, l'importance de cette catégorie socioprofessionnelle (CSP) a diminué : -3 points sur la période.

Trois CSP ont une place croissante du fait d'une augmentation rapide de leurs effectifs : les ouvriers, les cadres, professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires.

Plus des trois quarts des actifs occupés sont salariés, 59,9 % disposent d'un contrat à durée indéterminée et 15,0 % travaillent à temps partiel. C'est davantage le cas des

femmes que des hommes. Ces derniers ont deux fois plus souvent que les femmes le statut de non-salariés (indépendants, employeurs ou aides sociaux). Enfin, 13,4 % des personnes en emploi de Saint-Martin travaillent dans un autre DOM, un autre COM ou à l'étranger, soit principalement à Sint-Maarten, en Guadeloupe ou à Saint-Barthélemy.

Répartition de la population active occupée de 15 à 64 ans par CSP en 2007 (en %)

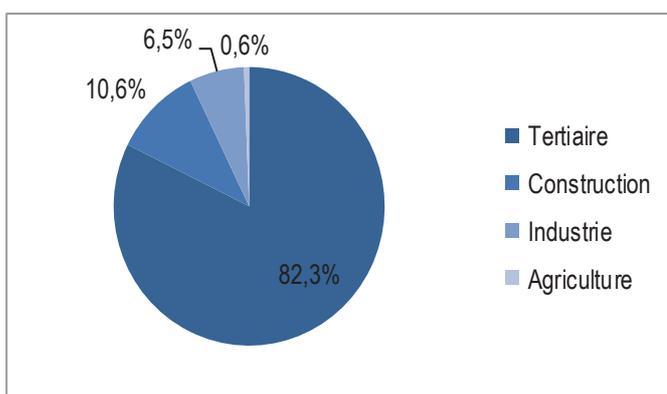


Source : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations complémentaires

Un tissu productif essentiellement tertiaire

En 2007, Saint-Martin regroupe plus de 11 200 emplois. Le nombre d'emplois dans la zone a progressé de 18,6 % depuis 1999, soit plus rapidement qu'en Guadeloupe (12,9 %). Comme en Guadeloupe, le tissu productif est essentiellement tertiaire, ce secteur englobe 82,3 % des emplois. Cependant, dans la COM, on compte plus d'emplois dans la construction (10,6 % contre 7,7 % en Guadeloupe) et moins dans l'agriculture (0,6 % contre 4,2 %).

Répartition des emplois par secteur d'activité en 2007 (en %)



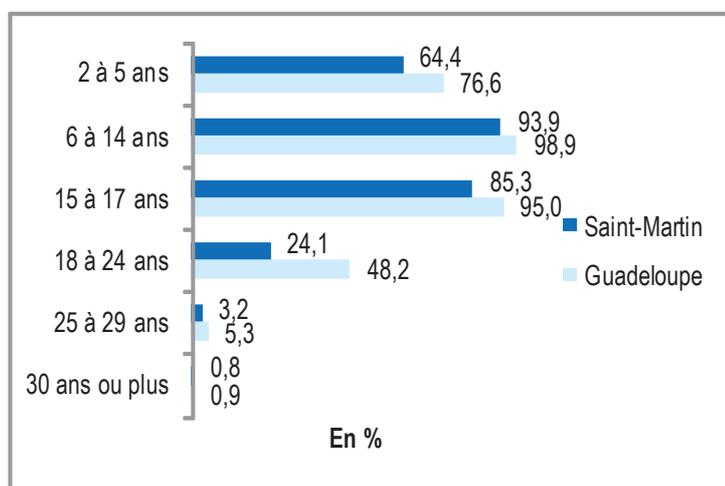
Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire

Scolarisation et diplôme

Taux de scolarisation inférieurs à ceux de la Guadeloupe

En 2007, à Saint-Martin, plus de 10 200 personnes sont scolarisées. Le taux de scolarisation des enfants d'âge préscolaire (2 à 5 ans) est de 64,4 %. Ce taux culmine à plus de 90 % lors de la période de scolarisation obligatoire. Chez les jeunes âgés de 18 ans ou plus, le taux de scolarisation diminue sensiblement : 24,1 % chez les 18 à 24 ans et 3,2 % chez les 25 à 29 ans. Quel que soit le groupe d'âges, le taux de scolarisation à Saint-Martin est inférieur à celui de la Guadeloupe. La différence est particulièrement marquée chez les personnes âgées de 18 à 24 ans où le taux est deux fois moins élevé qu'en Guadeloupe. Elle est également importante chez les individus âgés de 2 à 5 ans et de 15 à 17 ans (environ 10 points). La COM semble souffrir d'un manque d'établissements scolaires en maternelle et en primaire mais elle investit beaucoup afin de développer et de réhabiliter les structures scolaires de Saint-Martin.

Taux de scolarisation selon l'âge en 2007 (en %)

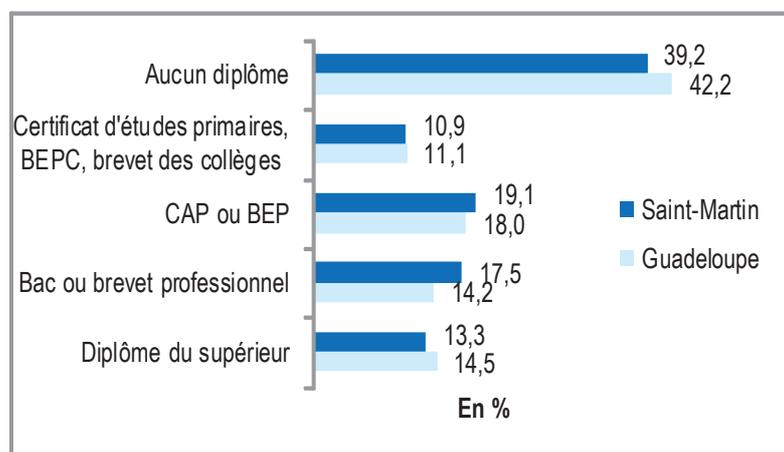


Source : Insee, RP2007 exploitation principale

Moins de non diplômés qu'en Guadeloupe

En 2007, 39,2 % de la population non scolarisée ne dispose pas de diplôme. C'est moins qu'en Guadeloupe (42,2 %). A Saint-Martin, les diplômes les plus fréquents sont les CAP ou les BEP (19,1 %) puis les bac ou les brevets professionnels (17,5 %). Ils sont plus présents qu'en Guadeloupe. Enfin, les femmes sont plus souvent sans diplômes que les hommes (40,9 % et 37,3 %) mais elles possèdent plus souvent un bac ou un brevet professionnel (18,5 % et 16,2 %). Les hommes sont quant à eux plus souvent titulaires d'un CAP ou d'un BEP (22,3 % et 16,3 %).

Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé en 2007 (en %)



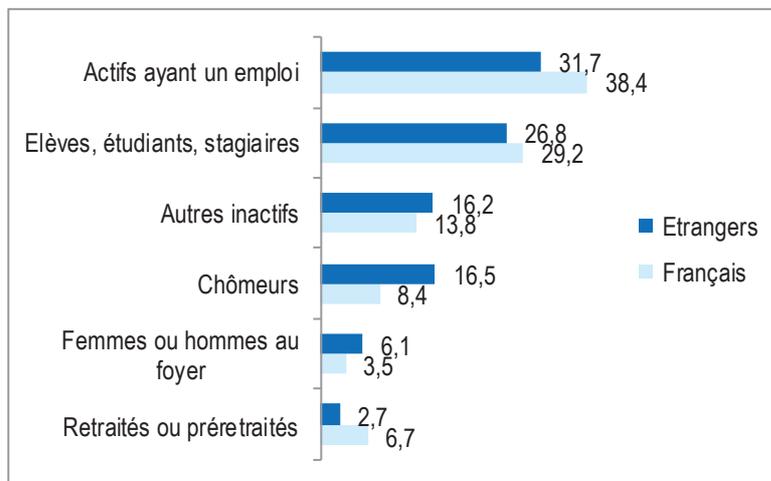
Source : Insee, RP2007 exploitation principale

Population étrangère

Importante communauté étrangère

Les migrations ont joué un rôle clé dans le développement démographique et économique de Saint-Martin. Elles ont été particulièrement importantes dans les années 1980 où l'immigration a été encouragée par le boom de l'immobilier, du BTP et du tourisme pendant cette période. Dans la COM en 2007, plus de 13 500 personnes sont de nationalité étrangère, soit plus du tiers de la population. En Guadeloupe, elles représentent moins de 5 % de la population. La plupart sont originaires de l'espace Caraïbe (77,0 % en 2006) et plus particulièrement d'Haïti (47,0 % en 2006). La majorité a atteint l'âge où le taux d'emploi est généralement le plus élevé : en 2007, 50,7 % des étrangers ont entre 25 et 54 ans contre 44,0 % des Français. Cependant, seulement 31,7 % des étrangers occupent un emploi contre 38,4 % des Français. Ils sont plus souvent concernés par le chômage que ces derniers : 16,5 % des étrangers et 8,4 % des Français.

Répartition de la population par type d'activité en 2007 (en %)



Source : Insee, RP2007 exploitation principale

en 2007, 50,7 % des étrangers ont entre 25 et 54 ans contre 44,0 % des Français. Cependant, seulement 31,7 % des étrangers occupent un emploi contre 38,4 % des Français. Ils sont plus souvent concernés par le chômage que ces derniers : 16,5 % des étrangers et 8,4 % des Français.

Mortalité (2005-2008)

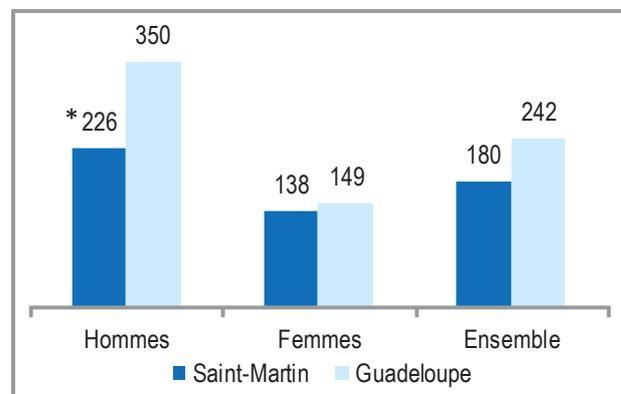
Plus faible mortalité prématurée qu'en Guadeloupe chez les hommes

De 2005 à 2008, en moyenne, 103 personnes sont décédées chaque année, ce qui représente un taux brut annuel de mortalité de 2,9 décès pour 1 000 habitants. Les taux de mortalité standardisés sur l'âge et le sexe indiquent qu'il n'y a pas de différences de mortalité entre la population saint-martinoise et la population guadeloupéenne. Les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de mortalité (30 % des décès), suivies des tumeurs (22 %) et des causes extérieures de traumatismes et empoisonnements (12 %).

Sur la période, 51 décès par an sont survenus avant l'âge de 65 ans, soit près de la moitié des décès. Le taux de mortalité prématurée est de 1,5 décès avant 65 ans pour 1 000 habitants de ce groupe d'âge. Le taux standardisé de mortalité prématurée des hommes saint-martinois est significativement inférieur à celui de leurs homologues guadeloupéens. Ils ne sont pas significativement différents chez les femmes.

Parmi ces décès prématurés, 2 sur 5 peuvent être qualifiés d'« évitables ». La prévention de plus de la moitié des décès « évitables » repose principalement sur la modification des comportements à risque. Le sida et les tumeurs du larynx, de la trachée, des bronches et du poumon en sont les premières causes (un quart des décès « évitables »). L'amélioration de l'efficacité de la prise en charge par le système de soins peut permettre également de réduire la mortalité prématurée évitable et notamment l'impact des maladies de l'appareil circulatoire qui sont à l'origine d'un quart des décès évitables.

Taux de mortalité standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants en 2005-2008



Source : Fnors-Cepidc, Insee-RP2007 exploitation principale

* Différence statistiquement significative par rapport aux hommes guadeloupéens

DEFINITIONS

Le solde naturel représente la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire représente la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire considéré et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le taux d'accroissement total est le rapport entre la variation de l'effectif de la population pendant une période à la population moyenne de cette période.

Le taux d'accroissement naturel est le rapport du solde naturel pendant une période à la population moyenne de cette période.

Le taux d'accroissement migratoire est le rapport entre le solde migratoire pendant une période et la population moyenne de cette période.

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Les personnes actives au sens du recensement comprennent les personnes qui déclarent exercer une profession même à temps partiel, aider un membre de la famille dans son travail, être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur à la recherche d'un emploi, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ou être militaire du contingent.

Le taux d'activité est la proportion d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) dans l'ensemble de la population.

Le taux d'emploi est la proportion d'individus ayant un emploi dans l'ensemble de la population correspondante.

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes âgées de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

Le taux brut de mortalité est le rapport entre le nombre de décès sur une période et la population moyenne de la période.

Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant l'âge de 1 an et l'ensemble des enfants nés vivants.

Le taux standardisé de mortalité est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure d'âge qu'une population de référence. On le calcule en pondérant les taux de mortalité par âge observés dans la population étudiée par la structure d'âge de la population de référence (en l'occurrence la population France entière au Recensement 2007). En effet, pour comparer globalement la mortalité dans des populations différentes, on ne peut utiliser le taux brut de mortalité car il ne tient pas compte des différences de structure d'âge de ces populations. Ainsi une région dont la population est âgée peut avoir un taux brut de mortalité relativement élevé uniquement du fait de sa structure d'âge.

Le taux de mortalité prématurée est le rapport entre le nombre de personnes décédées avant l'âge de 65 ans sur une période à la population moyenne de la période pour ce groupe d'âges.

La mortalité prématurée évitable regroupe les décès survenus avant l'âge de 65 ans considérés comme « évitables », d'une part par des actions sur certains comportements à risque, et d'autre part par une meilleure prise en charge préventive ou curative. Elle comprend les causes de décès suivantes : fièvres typhoïde et paratyphoïde et infections à salmonella, tuberculose, tétanos, sida et infections par le VIH, cancer des voies aérodigestives supérieures, cancer de la trachée, des bronches et des poumons, cancer de la peau, cancer du sein, cancer de l'utérus, maladie de Hodgkin, leucémies, troubles mentaux et comportements liés à l'utilisation d'alcool, accidents ischémiques cérébraux et syndromes vasculaires cérébraux, rhumatisme articulaire aigu, cardiopathies rhumatismales chroniques, maladies hypertensives, cardiopathies ischémiques, thrombose intracardiaque, maladie cérébrovasculaire, grippe, asthme, ulcère digestif, maladie alcoolique du foie et cirrhose du foie sans précision, grossesse, accouchement et puerpéralité, accidents de circulation, chute accidentelle et suicide.

Bibliographie

Benhaddouche A., Valadou P., « Saint-Martin, une communauté riche de sa diversité », Insee Guadeloupe, coll. Antiane, janvier 2010, n°72, p. 36-39.

IEDOM « Rapport annuel 2009 de Saint-Martin », édition 2010. 97 p.

IEDOM « Panorama de Saint-Martin en 2009 », coll. Note express, décembre 2010, n°85.

INSEE Antilles-Guyane « Les inégalités aux Antilles-Guyane : dix ans d'évolution », mai 2009. 31 p.

Réalisation : Sandrine Pitot



Observatoire régional de la santé de Guadeloupe

1301, Cité Grain d'Or Circonvallation
97 100 Basse-Terre

Tel : 0590 387 448 Fax : 0590 387 984

Courriel : orsag@wanadoo.fr

